

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST PIERRE DE LA REUNION - 9742 -
Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - 5384 - 2018 B 00691 - 841 138 019 - 2TLB

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	3 343	432	2 911		2 911	
	Installations techniques, matériel et outillage	23 934	3 519	20 415	23 305	2 890	12.40
	Autres immobilisations corporelles	51 083	39 152	11 931	19 053	7 122	37.38
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	25 770		25 770	25 770		
	Total II	104 130	43 103	61 027	68 128	7 101	10.42
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	165 350		165 350	346 633	181 283	52.30
	Autres créances	91 711		91 711	120 646	28 935	23.98
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	121		121	30 442	30 322	99.60
	Charges constatées d'avance (3)	146		146		146	
	Total III	257 327		257 327	497 721	240 394	48.30
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	361 457	43 103	318 354	565 849	247 495	43.74

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

25 770

Attestation de présentation des comptes

CABINET DESSAUX ET ASSOCIES

AML

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 26 000)	26 000	26 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	2 600	2 293	307	13.39
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	77 831	38 019	39 812	104.72
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	54 842	40 119	94 961	236.70
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	51 589	106 431	54 842	51.53
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	212		212	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 500	2 500	100.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	171 844	254 066	82 222	32.36
	Dettes fiscales et sociales	94 709	178 042	83 333	46.81
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		24 810	24 810	100.00
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	266 765	459 418	192 653	41.93
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	318 354	565 849	247 495	43.74

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

266 765 459 418

certifié conforme
le 26/06/2024

Amel

2TLB

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 26 000 €

Siège social : Pierrefonds 42B chemin charrette
97410 Saint-Pierre

RCS Saint-Pierre de la Réunion 841 138 019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2024
--

L'an deux mille vingt-quatre et le trente et un mai à 14h00, les associées de la société 2TLB se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège de la société sur convocation faite par la présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Sont présents :

Madame Lorraine AGATHE	115 actions
Monsieur Jean-Eddy SAINT-LAMBERT	115 actions
Mademoiselle Aurélie SIDOU CANDASSAMY MAIDERY	30 actions

Madame Lorraine AGATHE préside la séance en sa qualité de présidente de la société.

La feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par la présidente, permet de constater que les associées présentes ou représentées possèdent 260 actions formant le capital social et ayant le droit de vote. En conséquence, l'assemblée réunissant le quorum à titre ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Puis, la présidente déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, ont été tenus à la disposition des associées au siège social à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

La présidente rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et rappel des dividendes versés
- ✓ Approbation de la rémunération de la présidente au titre de l'exercice clos 31 décembre 2023 et proposition pour l'exercice 2024
- ✓ Approbation des conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du code de commerce
- ✓ Quitus pour le mandat de présidente et pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

La présidente déclare la séance ouverte. Personne ne demandant plus la parole, la présidente met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour.

AML

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale prend acte de l'absence de dépenses et charges non déductibles visées par l'article 39-4 du code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui s'élève à 54 842 €, en report à nouveau.

Présentation des capitaux propres après affectation du résultat :

- Capital social	26 000€
- Réserve légale	2 600€
- Report à nouveau	22 989€
Situation nette	51 589€

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a encore été versé aucun dividende par la société.

Résolution adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la rémunération de la présidente à hauteur de 37 980€ bruts, outre les cotisations sociales supportées par la société à hauteur de 16 391€ au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et propose une rémunération au moins équivalente pour 2024.

Résolution adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de l'absence des conventions relevant de l'article L. 227-10 du code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Résolution adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne à la présidente quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice et tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Résolution adoptée à l'unanimité

AML

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, la présidente a été dressé le présent procès-verbal.

La présidente
Madame Lorraine AGATHE

Sas 2 TLB Société Transport
35 T, Chemin SALME
97432 RAVINE DES CABRIS
Tél: 06 92 85 95 21
Siret: 841 138 019 00010 - Ape: 4941 A



2TLB

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 26 000 €

Siège social : Pierrefonds 42B chemin charrette
97410 Saint-Pierre

RCS Saint-Pierre de la Réunion 841 138 019

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MAI 2024
--

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, sur proposition de la présidente, décide d'affecter le déficit de l'exercice clos le 31 décembre 2023, qui s'élève à 54 842 €, en report à nouveau.

Présentation des capitaux propres après affectation du résultat :

- Capital social	26 000€
- Réserve légale	2 600€
- Report à nouveau	22 989€
Situation nette	51 589€

En application des dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'il n'a encore été versé aucun dividende par la société.

